

Programme pour les élèves sortants

De quoi s'agit-il?

La sortie de l'école représente un changement considérable, avec des décisions importantes pour l'élève et pour les parents. Le programme pour les élèves sortants met l'élève en relation avec un responsable de la planification travaillant à l'extérieur à l'école, qui est appelé « coordinateur local » et qui collabore avec l'élève, avec sa famille, avec l'équipe de planification pour l'élève de l'école et avec les autres services extérieurs à l'école pour préparer un plan de transition destiné à aider l'élève à entamer sa vie d'adulte.

À qui le programme pour les élèves sortants s'adresse-t-il?

Le programme pour les élèves sortants se concentre sur les élèves de 12^e année qui :

- ont une incapacité dans le domaine du développement intellectuel ou une ou plusieurs incapacités significatives.
- bénéficient du soutien d'une équipe pluridisciplinaire (avec des enseignants spécialistes du soutien dans l'apprentissage et d'autres sources de soutien).
- suivent un plan de programme individualisé (dans le domaine de la scolarité, du développement social et des aptitudes à la vie quotidienne) portant en particulier sur la planification de la transition entre l'école et la vie en société.

L'objectif que s'est fixé le programme pour les élèves sortants est de venir en aide à 100 élèves des centres régionaux pour l'éducation et du Conseil scolaire acadien provincial à compter de l'automne 2025.

Pourquoi participer?

Le programme pour les élèves sortants est conçu en vue d'aider les élèves concernés à réaliser les objectifs suivants :

- prendre de l'assurance pour les étapes suivantes après l'école secondaire
- explorer les différentes options disponibles et faire des choix en connaissance de cause
- nouer des liens avec les bonnes personnes et les bons dispositifs de soutien en vue de pouvoir connaître la réussite

Le terme « **élève sortant** » désigne un élève ayant une incapacité qui s'apprête à quitter l'école et à se lancer dans le chapitre suivant dans sa vie.

Le terme « **coordination régionale locale (CRL)** » désigne une personne qui aide les élèves sortants à explorer les options dont ils disposent pour leur avenir. Cette personne les aide à trouver des programmes, des services et des options dans leur localité, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs objectifs. Le coordinateur local est là pour guider les élèves lors de la transition entre la scolarité et la vie en société.

Pour en savoir plus sur **le remède concernant les droits de la personne**, veuillez consulter le site Web suivant (en anglais) : www.dsp-transformation.ca

Le programme pour les élèves sortants est offert dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse et le programme de soutien aux personnes handicapées (« Disability Support Program » – DSP)

Pour en savoir plus sur **le programme pour les élèves sortants**, veuillez consulter le site Web suivant : www.ednet.ns.ca/school-leavers/fr/accueil



Comment participer?

- Vous vous inscrivez au programme pour les élèves sortants.
- Le coordinateur local entre en contact avec vous.
- Vous invitez le coordinateur local à la réunion de votre équipe de planification pour l'élève.
- Vous travaillez sur votre plan pour la transition.

Qu'est-ce qu'un plan pour la transition?

Le plan pour la transition vous sert à vous préparer à ce qui va suivre. Avec votre coordinateur local, vous allez accomplir les tâches suivantes :

- discuter de vos centres d'intérêt, de vos atouts et de vos objectifs
- parler du monde du travail, du bénévolat, des études supérieures, du logement et des options pour la vie en société
- explorer les options d'autonomie fonctionnelle et ce que vous pouvez faire pour participer à la vie dans votre localité
- mettre en évidence les dispositifs de soutien et les services dont vous pourriez avoir besoin en tant qu'adulte
- dresser un plan qui vous aidera à avoir de l'assurance quand il s'agira pour vous de franchir les étapes suivantes en toute autonomie



Qui apporte son aide dans le plan pour la transition?

Le plan pour la transition relève d'un effort collectif. La première personne concernée par le plan, c'est bien entendu vous, l'élève! C'est votre point de vue qui a le plus de poids.

Votre plan peut aussi faire intervenir les participants suivants :

- votre famille ou votre réseau de soutien
- votre équipe de planification pour l'élève (enseignants, spécialistes du soutien dans l'apprentissage, etc.)
- votre coordinateur local
- les partenaires extérieurs à l'école qui peuvent vous apporter du soutien et vous proposer des options

